

Les 37 «oubliés» de l'affaire Alègre

PAR AZIZ ZEMOURI

11 mars 2006, (Rubrique **Figaro Magazine**)

Après le scandale toulousain, le cas de plusieurs dizaines de personnes, surtout des jeunes femmes, disparues ou «suicidées», demeure sans explications... et sans enquête. Leurs proches demandent des comptes à la justice.



Dans son journal intime, la jeune femme avait noté un rendez-vous avec «Pat» au café de Flourens, contigu au lac où Patrice Alègre avait l'habitude de pêcher. L'endroit, agréable, fait le bonheur de tous les amoureux du coin et des enfants. C'était le 16 août 1989 : Hélène Loubradou, 26 ans, ne donnera plus jamais signe de vie. Hélène se reposait à la clinique d'Aufréry, sur la commune de Balma, à moins de dix kilomètres de Toulouse. Elle se remettait lentement d'une dépression : son petit ami l'avait quittée quelques mois après la naissance de leur fils. Alerté fortuitement le lendemain, Gabriel Loubradou, le père d'Hélène, avec l'aide de la gendarmerie, remue ciel et terre pour la retrouver. On présente une photo au serveur de la brasserie. Il reconnaît Hélène et affirme qu'elle était accompagnée d'un homme dont la description physique correspond à Patrice Alègre. Gabriel Loubradou informe le colonel de gendarmerie, qui n'ordonne pas d'enquête. Aucune audition ne sera retranscrite sur procès-verbal. Le dossier, classé une première fois en novembre 1989, est rouvert quelques mois plus tard à la demande du garde des Sceaux de l'époque, Pierre Arpaillange. Gabriel Loubradou reprend espoir et le chemin du tribunal, documents en main. Las, le dossier est refermé sans plus d'éléments. L'ombre d'Alègre plane toujours. Enseignant, Gabriel Loubradou est muté à la Réunion. Il continue néanmoins de demander des comptes à la justice. En vain. Tout change cependant quand la cellule Homicide 31 est créée, en juin 2000. Ce groupe de gendarmes enquête sur 191 cas de meurtres, disparitions, «suicides» et agressions sexuelles commis entre 1986 et 1997 et restés sans solution. En trois ans, la cellule aboutit à six mises en examen de Patrice Alègre. Le plus ancien meurtre avéré du tueur en série remonte à 1987. La cellule Homicide 31 résout en trois ans un crime laissé sans réponse depuis quinze ans.

Un dossier vide

C'est alors que Gabriel Loubradou entre en contact avec l'adjudant de gendarmerie Michel Roussel, qui dirige les enquêtes au sein d'Homicide 31. *« Je l'informe de mes démarches précédentes. L'adjudant m'agaçait, se souvient aujourd'hui Loubradou. Il me faisait répéter ce que j'avais déjà dit aux gendarmes. La première enquête datait de 1989, tout de même ! C'est alors que Roussel, excédé, me montre enfin mon dossier : il était vide. J'étais stupéfait. Toutes les pièces que j'avais fournies ainsi que les témoignages avaient disparu. Je commence à comprendre qu'on s'était moqué de moi pendant tout ce temps-là. Je me rends compte aussi que mon cas n'est pas isolé : d'autres dossiers de "disparitions" ou de crimes maquillés en suicides ont subi le même sort que le mien. Leur point commun : des défaillances au sein de la justice toulousaine. »*

Gabriel Loubradou se constitue partie civile, une information judiciaire est ouverte. Dans le carnet d'adresses d'Hélène, les enquêteurs retrouvent une personne qui fait figure de suspect au même titre que Patrice Alègre. Un gendarme auditionne le conducteur de la navette qui effectue le trajet entre la clinique d'Aufréry et le centre-ville de Balma. Il reconnaît en Alègre un «visiteur» régulier de la clinique. Le gendarme établit un procès-verbal. Quelques jours plus tard, cet enquêteur reçoit un appel de sa hiérarchie qui lui ordonne de réintégrer sa brigade d'origine, qu'il avait quittée deux ans auparavant pour rejoindre Homicide 31.

« On a demandé à entendre Alègre, sans succès jusqu'à aujourd'hui », s'indigne Gabriel Loubradou.

Le professeur à la retraite crée Stop à l'oubli, qui regroupe au départ une vingtaine de familles qui vivent depuis trop longtemps le parcours judiciaire semé d'embûches des victimes présumées de Patrice Alègre. Elles réclament justice. Pas vengeance. Elles souhaitent que toute la lumière soit faite sur des dizaines de cas.

Comme celui de Hadja Benyoucef, retrouvée chez elle, le 30 novembre 1987, un couteau en travers de la gorge, une corde au cou, une couche-culotte pliée en huit dans la bouche. Suicidée ! En 2005, un suspect a été mis en examen. Ou encore Edith Schleichardt, disparue le 19 septembre 1990 et retrouvée sur le bord de la route, jupe relevée, une bombe lacrymogène entre ses cuisses. Suicidée ! Une autopsie a révélé pourtant «six dents cassées et un éclat d'émail dans sa gorge», évoquant une probable «mort violente avec intervention d'une tierce personne».

Un substitut souvent présent

Des anomalies ou des dysfonctionnements dont Michel Bréard, ancien procureur de la République à Toulouse, aujourd'hui en poste à Bordeaux, s'est fait l'écho dans un rapport (sous la référence 8PG05 à la chancellerie) remis en janvier 2005 au ministère de la Justice et à Michel Barrau, procureur général de la cour d'appel de Toulouse ; 93 annexes étayaient le propos du magistrat. Que dit cette enquête interne ? Elle vise nommément Marc Bourragué, ancien substitut du procureur, chargé des affaires financières au tribunal de grande instance de Toulouse. Le haut magistrat s'étonne de le retrouver régulièrement en travers des procédures qui mettent en cause Patrice Alègre. Michel Bréard fait notamment état des témoignages de trois policiers qui ont reconnu l'ancien substitut comme étant le magistrat présent, avant l'arrivée de la police, sur les lieux du meurtre de Line Galbardi en 1992, crime dont Alègre est suspecté. Marc Bourragué a toujours démenti. Mais l'ancien procureur de Toulouse rapporte qu'en niant par écrit ces faits, Marc Bourragué pourrait être inquiété pour «*un délit d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts*». On retrouve encore le nom de Marc Bourragué dans le dossier de la disparition d'Hélène Loubradou. Lorsque le lieutenant-colonel de gendarmerie se saisit de l'affaire, qui informe-t-il ? Marc Bourragué, spécialisé dans les affaires financières au parquet de Toulouse. Michel Barrau, procureur général, interrogé par l'AFP, a précisé que «*ce rapport n'a révélé après examen aucun fait de nature à entraîner des poursuites disciplinaires ou pénales*» contre le magistrat mis en cause.

Stop à l'Oubli regroupe aujourd'hui les familles de 27 victimes et a pris en charge dix dossiers supplémentaires. Selon ses fondateurs, l'association compte 700 adhérents et a recueilli 8 000 signatures pour sa pétition «Justice égale pour tous au TGI de Toulouse». Suffisant pour être entendu, par exemple, par une commission d'enquête parlementaire ?